

ISOLATION ET CHAUFFAGE À 1€ EN QUESTIONS

CONSEILS



POINTS DE VIGILANCE

Les éléments clés à connaître pour réussir sa rénovation ou changer son dispositif de chauffage

QUESTIONS/RÉPONSES

Prudence avant tout...

INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIFS

Coup de pouce économies d'énergies 2019-2020
et Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)



Exemples d'isolation à 1€ inefficaces : de sérieux ponts thermiques ou fuites de chaleur !

► LES TÉMOIGNAGES

Les témoignages recueillis sur les travaux d'isolation à 1€ interpellent et incitent à mettre en garde les particuliers pour que leurs travaux soient vraiment efficaces. En effet, suite à un appel téléphonique, ou un démarchage porte à porte, il est relaté que l'entreprise « *était là le lendemain* » voire « *quelques heures plus tard* ». Une efficacité appréciable sur le plan commercial mais susceptible d'engendrer de sérieux problèmes lors de la mise en œuvre !

« Les travaux n'ont duré que quelques heures », « Il est vrai que ce n'est pas très bien fait », « Ils n'ont pas posé la bonne épaisseur d'isolant ». Une fois les travaux terminés, le suivi des chantiers est souvent insuffisant, voire inexistant : *« J'ai essayé de les rappeler, mais personne ne répond » ; « ils m'ont même dit qu'il ne fallait pas me plaindre car je n'avais rien payé », etc.*

Certaines entreprises vont jusqu'à envoyer des courriers de la part du « Ministère de l'Écologie et de l'Environnement », à en-tête de la République Française ou à téléphoner de la part du Département ou de la Région pour justifier leur prise de contact.

▲ Pour rappel, jamais la Région Grand Est ni l'ADEME ne vous appelleront pour ce type de démarches !

► LE DISPOSITIF

Le dispositif permettant de réaliser des travaux d'isolation ou de chauffage pour 1€ est encadré et limité à ce tarif aux ménages les plus modestes. Dans les autres cas, les ménages ne bénéficieront pas de ce niveau d'aides. Leurs travaux pourront être financés en partie par une prime CEE.

► CONSEILS DE VIGILANCE

En effet, le prix moyen d'une isolation du plafond de cave ou garage réalisée dans les règles de l'art, sans ponts thermiques, avec des matériaux réglementaires respectant les DTU (Documents Techniques Unifiés) est souvent supérieur aux primes énergies récupérées par l'entreprise dans le cadre d'une prestation à 1€ pour un ménage à revenus très modestes. Le résultat est donc souvent sans appel : une pose très rapide, sans soins et réalisée avec des matériaux bon marché ou inadaptés.

La problématique est la même pour l'installation d'appareils de chauffage !

NOS CONSEILS

- **1^{er} conseil** : éviter de répondre aux sollicitations par téléphone !
- **2^e conseil** : vérifier que le professionnel effectue une visite sur chantier et tient compte des caractéristiques de votre logement dans son devis
- **3^e conseil** : exiger un devis d'une entreprise RGE

- **4^e conseil** : ne jamais signer ce devis sans contacter un Espace Info Énergie par téléphone au :  ou par internet sur : <http://www.eie-grandest.fr/liste-des-conseillers/>
- **5^e conseil** : en cas d'arnaque, effectuer un signalement sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSPP>

► IL Y A DES CONDITIONS DE RESSOURCES POUR BÉNÉFICIER DE CES OFFRES : FAUX

Tous les ménages peuvent bénéficier de l'offre « coup de pouce ». Le montant des primes attribuées est cependant différencié en fonction du niveau des ressources :



<https://www.ecologie-solitaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>

La prime CEE est parfois insuffisante pour couvrir les coûts des travaux pour certains profils. Afin d'éviter de perdre trop d'argent, la société a donc à sa disposition plusieurs stratégies :

- Diminuer les coûts de matériaux d'isolation (récupération sur chantier, négociation chez les fabricants, utilisation des rebuts, etc...)
- Diminuer le coût d'intervention des artisans en les payant le moins cher possible (oblige souvent l'artisan **RGE** (Reconnues Garantes de l'Environnement) à recourir à une main d'œuvre étrangère et mal payée)
- Trouver l'équilibre entre le nombre de chantiers chez les foyers très modestes et les autres.

► L'ISOLATION À 1€ EST CUMULABLE AVEC L'ANAH : VRAI

Dans certains cas, il est possible de cumuler une isolation à 1€ avec une aide de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) sur d'autres travaux dans le même logement mais cela nécessite une analyse préalable (Votre conseiller Espace Info Énergie est en mesure de le vérifier). A savoir : pour bénéficier d'une aide du programme Habiter Mieux de l'ANAH, les travaux engagés et financés par l'ANAH (formule sérénité) doivent garantir un gain énergétique de 25% minimum.

Si l'isolation des combles est déjà faite grâce à un programme d'isolation à 1€, le potentiel d'économie d'énergie s'en trouve diminué. Ce qui peut, dans beaucoup de cas, empêcher le montage d'un dossier de demande d'aide à l'ANAH, pour d'autres travaux d'isolation.



<https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/faire-votre-demande-daides-en-ligne/>

► LES TRAVAUX À 1€ NE SONT PAS TOUJOURS RÉALISÉS DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE L'ART ET DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES : VRAI

Pour répondre à cette question, il faut comprendre le contexte de travail des entreprises **RGE** : la société démarche et repère les chantiers puis transmet à l'entreprise une liste des chantiers à réaliser dans un délai souvent très court. Il n'est pas rare que l'entreprise soit contrainte de réaliser 3 ou 4 chantiers d'isolation par jour, à l'heure ou un professionnel qui travaille correctement en ferait au maximum 2. Le fait de travailler dans l'urgence entraîne des travaux souvent mal faits et même dangereux vis-à-vis des règles de sécurité (écart au feu, réseaux électricité, ouvertures des portes, etc.).

Pour rappel : toutes les entreprises ne subissent pas une telle pression et peuvent prendre le temps de faire le travail correctement. Mais ce n'est malheureusement pas une majorité.

D'où encore une fois, un appel à la vigilance !

► L'ISOLATION À 1€ EST CUMULABLE AVEC LE CRÉDIT D'IMPÔT : VRAI

Autre argument souvent mis en avant par les sociétés dans leurs campagnes de communication : il est possible de cumuler leur « aide » avec un Crédit d'Impôt.

Le Crédit d'Impôt est calculé sur le reste à charge du foyer et si celui-ci est de 1€, il ne reste plus rien à déclarer. Par contre, si vos travaux ont été supérieurs à cette somme, le cumul sera possible.

Exemple d'isolation défilante





LES COUPS DE POUCE POUR VOUS AIDER À FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Le dispositif « **Coup de pouce économies d'énergie** », a été lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire en février 2017 pour permettre aux ménages de bénéficier d'une prime exceptionnelle (plus ou moins importante selon les conditions de ressources) afin de les aider à financer certains travaux d'économies d'énergie. Ce dispositif a évolué en 2018 et 2019 pour faire bénéficier ces ménages d'une aide lorsqu'ils acquièrent un équipement utilisant des énergies renouvelables (chaudière biomasse, pompe à chaleur air/eau, eau/eau ou hybride, système solaire combiné, raccordement à un réseau de chaleur) en remplacement de leur ancienne chaudière.

Les certificats d'économies d'énergie sont un dispositif créé par les articles 14 à 17 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE). Il repose sur une obligation triennale de réalisation d'économies d'énergie en CEE (1 CEE = 1 kWh cumac - cumulé actualisé - d'énergie finale économisée) imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie (les « obligés »). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs, pour la transition énergétique et la croissance verte.



Pour en savoir plus : guide des aides financières de l'ADEME 2019 pour la rénovation de votre logement :



<https://www.ademe.fr/aides-financieres-2019>

Plus d'informations sur
www.climaxion.fr

et sur **www.climaxion.fr/isolation1euro**



www.faire.fr



La Région Grand Est et l'ADEME accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous